



ACCUEIL DES ENFANTS

Un accueil est proposé aux familles, au Centre de Loisirs, de 7 h 30 à 9 h 30 et de 16 h 45 à 18 h 00 dans chaque chalet en fonction de l'âge des enfants.

Les enfants doivent être amenés et repris par leurs parents (ou responsables légaux).



UN TRANSPORT EST ASSURE

par le bus communal.

Les enfants doivent être déposés et repris par leurs parents (ou responsables légaux).

Les rendez-vous sont prévus aux arrêts suivants :

	Aller	Retour
Place des Arts	8 h 30	17 h 00
Boulevard Henri Barbusse (devant la Salle S.HESSEL)	8 h 40	17 h 10
Place Emile Zola (Ensanges)	8 h 50	16 h 55



INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscription sont à prendre en Mairie aux heures d'ouvertures de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00, du lundi au vendredi et de 10 h 00 à 12 h 00, le samedi.

Au Centre de Loisirs, de 9 h 00 à 12 h 00, les lundis, mardis et vendredis et les mercredis de 8 h 30 à 18 h 00.

Le règlement pourra être déposé en Mairie ou au Centre de Loisirs.

Se munir d'une photo d'identité par enfant, la photocopie des vaccinations, d'un justificatif de domicile, une attestation des droits CAF, le justificatif des aides aux vacances 2019.

IMPORTANT : Afin de faciliter le bon fonctionnement du Centre de Loisirs, les inscriptions seront closes **le jeudi soir** pour la semaine suivante.
Toute absence non justifiée (certificat médical), ne sera pas remboursée.

Tarifs Centre de Loisirs 2019

Il est obligatoire de nous fournir une attestation CAF récente précisant votre quotient familial lors de l'inscription de votre (vos) enfant (s). En cas de non-respect de cette règle, le tarif le plus élevé sera appliqué.

	QF de 0 à 1300 €	QF supérieur à 1300 €
Enfants habitant (ou scol) à Tomblaine En journée	12.90 €	13.00 €
Enfants habitant (ou scol) à Tomblaine En demi-journée	6.10 €	6.20 €
Enfants extérieurs à la commune En journée	25.90 €	26.00 €
Enfants extérieurs à la commune En demi-journée	12.70 €	12.80 €

A ces tarifs, il convient de retirer les aides diverses accordées aux familles (aides aux vacances 2019, prestation de service...).

Les aides aux vacances 2019 sont :

8.11 € / j (et 4.05 € en 1/2 j) par enfant pour les bénéficiaires des aides aux vacances,

4.31 € / j (et 2.15 € en 1/2 j) par enfant pour les bénéficiaires de la prestation de service.



Le projet éducatif du Centre est à la disposition des familles qui peuvent en faire la demande auprès de la directrice.



Centre de Loisirs Léo Lagrange



***Vacances de Noël - Nouvel an,
du 29/12/19 au 03/01/20***

INFORMATION IMPORTANTE

Seuls les enfants scolarisés seront acceptés au Centre de Loisirs jusqu'à 12 ans

Centre de Loisirs Léo LAGRANGE
Chemin du Bois la Dame
54510 TOMBLAINE
☎ 03.83.20.70.15

Directrice -- Amélie BRACHET

Thèmes de la session : Les mondes merveilleux

7/8 ans - Stages

- Autour des licornes (mobiles origami...)
- Autour de Harry Potter (peintures, baguettes magique...)
- Bijoux merveilleux

9/12 ans A la carte

- Sculptures de fées en pâte fimo
- Attrape-rêves : vif d'or, licornes
- Photophores merveilleux
- Tableaux Harry Potter

5/6 ans - Thème

« Poppy leTroll te fera découvrir les mondes merveilleux »

- Empreintes de Trolls
- « Quand je serai grand ou grande... je serai... »
- Fabrication de maisons de fées
- Calendriers lutins

**Vendredi 03 Janvier
2020**

**Grand jeu et goûter
sur la journée
avec
tous les enfants**

2/4 ans

Ateliers permanents de découverte

- Les bisounours (marionnettes, sculptures, mobiles)
- Petites fées en pommes de pin
- Calendriers bonhommes de neige